



Le Fuet, le 21 août 2019

**ASSEMBLEE MUNICIPALE LE LUNDI 23 SEPTEMBRE 2019 A 20H00  
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

---

**ORDRE DU JOUR :**

1. Accepter l'adhésion et le règlement d'organisation du syndicat scolaire de l'école enfantine et primaire et de l'école à journée continue des communes de Saicourt et Petit-Val.
2. Discuter et accepter un crédit d'engagement de Fr. 95'000.00 pour la rénovation du studio au complexe communal du Fuet.
3. Discuter et accepter un crédit d'engagement de Fr. 57'000.00 pour le remplacement du sol de la halle de gymnastique du Fuet.

Le règlement mentionné sous le point 1 est déposé publiquement au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée municipale.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Conseil municipal